

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 19 février 2021

Demande de subvention au titre de la DETR

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le 03/03/21

ID : 027-212702542-20210219-D12_1-DE



Ecole de Fontaine sous Jouy : changement de menuiseries (8 fenêtres)

Conseil municipal du	19 février 2021	Délibération N°	2019-0012
----------------------	------------------------	-----------------	------------------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, Déborah DOMINGUEZ, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Ludovic SOULARD, Alain MIMEAU, Jacky CAPEL, Jean-Nicolas MASSON,

Absents représentés : Mme Anne-Maïté TURMEL, Ingrid MARCELPOIL, MM. Franck LAMBLARDY, Matthieu MARCAL

Pouvoirs : Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY, Mme Ingrid MARCELPOIL a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE

Membres en exercice : **15** Présents : **11** Votants : **13**

Conseil convoqué le 12/02/2021

Secrétaire : M. Ludovic SOULARD

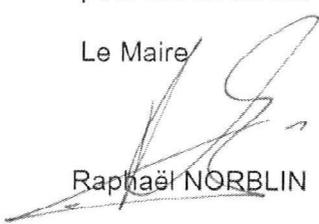
Monsieur le Maire rappelle que les communes ont la possibilité de déposer des dossiers de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au titre de l'année 2021,

Après analyse des différents travaux susceptibles d'être soumis au titre de la DETR,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de déposer les dossiers suivants (voir pages suivantes) et autorise Monsieur le Maire à constituer ces dossiers avec à l'appui les pièces (devis, certificats...) nécessaire à ces projets.

pour extrait certifié conforme,

Le Maire


Raphaël NORBLIN